Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1905)

Heft: 53

Artikel: Les trois Suisses au Palais fédéral

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-625316

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

17. On remettra des copies de ce programme de concours à tous les Consuls accrédités aux îles Philippines, pour qu'ils puissent le faire connaître, s'ils le croient opportun, aux centres artistiques de leurs nations respectives.

Manille, le 15 mars 1905.

J.-G. DEL ROSARIO, Président de la Commission.



PORTRAIT DE RIZAL

"Verkehrsverein" pour Berne et les environs.

Concours ouvert pour l'exécution d'une affiche de la Ville de Berne.

Programme:

On désire une affiche, comportant un maximun de cinq couleurs, dans la dimension approximative de 1 m. 50 de large sur 90 cm. de haut. Elle doit représenter la ville, reliée au premier plan avec une grande figure significative, à l'arrière-plan, de préférence, avec les Alpes; il faut laisser de la place pour un court texte de réclame.

Du reste la faculté est laissée aux concurrents de choisir l'image qui leur paraîtra la plus appropriée.

Les projets primés restent propriété du «Verkehrsverein ».

Sont invités à concourir tous les artistes suisses ou résidant en Suisse.

Les projets doivent être envoyés à Berne, au Bureau officiel de renseignements (Verkehrsbureau), pourvus d'une devise, jusqu'au 31 août 1905.

On fera connaître plus tard la composition du Jury.

Leş thoiş Suişşeş au Palaiş fédénal.

Nous lisons dans le Journal de Genève:

Berne, 3 mai 1905.

Le jury chargé d'examiner les maquettes du groupe du Grütli qui doit être érigé au Palais fédéral a estimé qu'aucun des projets qui lui étaient soumis n'était propre à être exécuté. Le jury fera des propositions au Conseil fédéral sur la suite à donner à cette affaire.

CORRESPONDANCE DES SECTIONS

Genève, 5 mai 1905.

Monsieur Paul Bouvier, architecte, Vice-président central de la Société des Peintres et Sculpteurs suisses, Neuchâtel.

Monsieur et cher collègue,

La section de Genève, dans sa dernière séance du 1^{er} mai, après une discussion très fournie, a pris la décision de demander à la prochaine assemblée générale la transformation du Journal de la Société en simples circulaires envoyées au moment voulu par le Comité central à chaque membre de la Société.

Le Journal paraît en effet trop irrégulièrement pour être vraiment utile, et malgré l'appui du nouveau secrétaire chargé de sa rédaction, le nombre des collaborateurs étant décidément trop restreint, l'intérêt du Journal ne compense pas suffisamment les sacrifices demandés.

Nous vous prions donc, Monsieur le Président, de bien vouloir faire mettre cette question à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale.

Agréez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de nos plus cordiaux et de nos plus distingués sentiments,

Pour la Section de Genève, Le Secrétaire: John Plojoux.